

Les secrets de la crise à Bassins révélés

DISCORDE Devant le Conseil communal, le syndic Didier Lohri a évoqué les différends qui l'ont opposé aux trois municipaux démissionnaires.

Le syndic avait demandé le huis clos, mais le Conseil n'en a pas voulu. Lors de sa dernière séance, mardi dernier, c'est finalement en public que Didier Lohri a évoqué certaines raisons des désaccords au sein de la Municipalité avant la démission de trois municipaux en octobre 2018.

Si cette affaire refait soudainement surface, c'est à la suite de l'analyse de la gestion 2018 de la commune. La commission de gestion a demandé des précisions à propos de la période pendant laquelle les ex-municipaux étaient encore en poste. Didier Lohri s'est donc exprimé sur un point de discorde au sein de la précédente Municipalité: les fonds de réserve. Soit de l'argent mis de côté pour un usage bien défini. C'est notamment l'un d'eux, le fonds forestier, qui a divisé la Municipalité. Celui-ci est doté de

500 000 francs pour des dépenses en lien avec la forêt.

«Piocher dans la caisse»

A l'été 2018, les fronts se cristallisent. Lors de la séance de l'exécutif du 9 juillet, Marc Mazzariol, l'un des municipaux démissionnaires, est accusé de vouloir utiliser ces fonds pour d'autres projets au sein de la commune que ceux auxquels ils sont réservés. Celui-ci répond alors que «ce n'est pas lui qui pioche dans la caisse, mais Didier Lohri».

Y voyant une accusation à son encontre, selon laquelle il prélèverait de l'argent public à des fins privées, le syndic dépose une plainte pénale pour diffamation et calomnie. Une convention est finalement signée par les deux hommes lors d'une séance de conciliation en novembre 2018, un mois après la triple démission des

municipaux. Marc Mazzariol y présente ses excuses, retire ses propos et précise «qu'il n'a jamais eu l'intention de prétendre que Didier Lohri s'enrichissait personnellement». Le syndic retire alors sa plainte.

Sérénité retrouvée

Aujourd'hui, Didier Lohri affirme travailler en harmonie avec la nouvelle Municipalité. Les trois anciens municipaux poursuivent quant à eux leur chemin hors de la politique bachénarde. «Manifestement, une sérénité a été trouvée. Tant mieux si notre démission a permis cela», réagit Marc Mazzariol, joint par téléphone. Mardi dernier, le Conseil communal a approuvé les comptes et la gestion 2018. Après les votes, le syndic a remercié ses concitoyens, avant de conclure: «Maintenant, c'est terminé. On va de l'avant!» **LOS**